M. Noureddine Ben Rejeb, Directeur Général de l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement (ANPE), bénéficiaire du projet "Réseau de contrôle de la pollution de l'eau en Tunisie" (COPEAU)

Le Projet "Réseau de contrôle de la pollution de l'eau" (Copeau) a été lancé le 1er janvier 2007, avec un don de l'Union européenne s'élevant à 448.620 euros, sur un total de 790.593 euros. Les autres contributions proviennent du budget de l'Etat tunisien (331.973 euros) et du Centre de recherche Aquapôle de l'Université de Liège, en Belgique (10.000 euros). Le projet vise à renforcer l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement, sous la tutelle du Ministère de l'environnement et du développement durable, dans sa mission de contrôle de la pollution de l'eau. Il s'insère dans les orientations nationales dans le domaine de la gestion et du contrôle des ressources hydriques. Les actions du projet s'achèveront le 30 juin 2010.

❒ Pourquoi le contrôle de la qualité de l'eau en Tunisie est il si important?

■ Les dernières décennies en Tunisie ont été marquées par un important accroissement des besoins humains dû à une amélioration de la qualité de vie. Grâce à un développement économique classant la Tunisie parmi les pays émergents, cet accroissement a entrainé un changement des modes de vie et des techniques de production agricole et industrielle. Face à ces changements, il est nécessaire de préserver nos ressources naturelles et notamment nos ressources hydriques. L'ANPE dispose d'un département de contrôle environnemental, avec des contrôleurs qui ont la possibilité d'accéder à tous les sites industriels pour contrôler les rejets. Ceci est très important car une fois le cours d'eau pollué, il est plus difficile de trouver des solutions adéquates. Les contrôleurs sont en mesure de verbaliser les unités industrielles qui ne respectent pas les normes en matière de rejets. Les procès-verbaux sont ensuite transmis aux instances judiciaires. Il s'agit d'un contrôle en amont de la pollution. Ces mesures sont complétées par la surveillance de la pollution en aval, c'est-à-dire dans le milieu récepteur, comme les oueds, les lacs collinaires ou les cours d'eau, par le biais du projet de réseau de contrôle de la pollution de l'eau en Tunisie. Cette surveillance permet d'intervenir au moment opportun.

❒ Quels sont les objectifs du programme "Réseau de contrôle de la pollution de l'eau en Tunisie" et pensez vous que ces objectifs seront atteints?

■ Le projet COPEAU s'insère dans les orientations nationales dans le domaine de la gestion des ressources hydriques. Il a été créé pour combler les lacunes de contrôle au niveau des milieux récepteurs et ce, à travers trois laboratoires mobiles et à travers la coordination avec les structures déjà existantes. Plus particulièrement, les objectifs du programme sont: le renforcement de la capacité de l'ANPE dans le domaine du contrôle de la pollution de l'eau, la promotion de la coordination entre les parties tunisiennes concernées par la question du contrôle de la qualité de l'eau, le renforcement des compétences de l'ANPE et le renforcement de l'équipement existant.
Je pense que les objectifs seront atteints, car déjà les résultats obtenus dépassent les prévisions.

❒ Quelles sont les actions que l'ANPE a mises en œuvre dans le cadre de ce projet?

■ Les actions entreprises dans ce cadre sont notamment: l'élaboration d'un manuel des procédures dans le domaine du contrôle de la pollution hydrique; l'organisation de sessions de formation des agents de l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement en Tunisie et en Belgique; l'acquisition de deux laboratoires mobiles équipés, qui est la composante la plus importante du projet. Tout au long de cette période on a également procédé à la diffusion de toutes les informations obtenues dans ce cadre, que ce soit dans le bulletin édité par le projet ou sur le site du projet, hébergé en Belgique.

❒ Vous travaillez sur ce projet en partenariat avec l'université de Liège en Belgique, pouvez vous nous dire en quoi consiste ce partenariat plus concrètement?

■ L'Aquapôle est un centre de recherche d'expertise dans les sciences de l'eau mis en place au sein de l'université de Liège en Belgique. Il a monté le projet COPEAU avec l'ANPE en 2005. Ce projet a été envoyé à la Commission européenne et a été sélectionné sur concours. La coordination a été assurée régulièrement. Dans ce cadre, l'Aquapôle a été chargée de plusieurs missions, telles que l'élaboration des spécifications techniques des équipements des laboratoires mobiles, l'élaboration des termes de références du manuel de procédures, la formation des cadres de l'ANPE, en Tunisie et en Belgique, et la réalisation d'un film sur le projet Copeau. Il s'agit donc d'un partenariat scientifique et d'assistance technique.

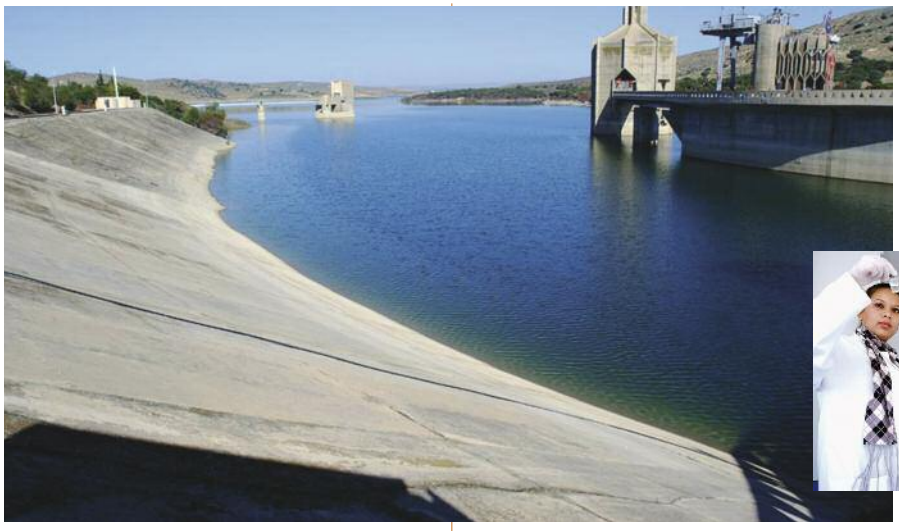

Laboratoire mobile

Le projet Copeau nous a, de plus, permis de réfléchir à un réseau qui couvrirait un maximum de milieux (eau, terre, air).

❒ Quelles sont les mesures, dans le domaine du contrôle de la qualité de l'eau, que l'ANPE envisage pour l'avenir?

■ Le contrôle de la pollution de l'eau va pouvoir se poursuivre dans le cadre du projet d'investissement dans le secteur de l'eau dans le cadre de la deuxième phase de PISEAU dont le démarrage est prévu en 2010. L'avantage du projet Copeau c'est qu'il constituera un des outils importants du système d'information national sur l'eau, connu sous le nom "Sineau", et qui sera développé dans le cadre de PISEAU II, en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture et des Ressources Hydrauliques. De même, l'Agence Nationale de Protection de l'Environnement vise la création de noyaux régionaux qui seront installés dans le centre et dans le sud, dans l'enceinte des directions régionales qui relèvent de l'ANPE. Cela va faciliter la couverture maximale du territoire et des ressources hydriques.

Pour plus d'informations sur le projet:

Contrôle de la pollution de l'eau au barrage Sidi Salem

❒ Pouvez vous nous expliquer ce que les deux nouveaux laboratoires mobiles acquis par l'ANPE permettront d'effectuer et ce qu'ils apportent à la protection de l'eau?

■ L'ANPE dispose depuis quelques temps d'un seul et unique laboratoire mobile qui, en fait, a ses limites. Pour cela, on a inscrit dans le projet l'acquisition de ces deux laboratoires qui pourront se déplacer n'importe où, y compris sur du terrain difficile. En effet, on a eu quelques difficultés à visiter certains terrains ou certains cours d'eau, car les emplacements étaient difficiles, comme les lacs collinaires, les embouchures d'oueds ou de cours d'eau. Ces deux laboratoires sont des véhicules tout terrain dont les équipements seront directement connectés à une application informatique, ce qui n'est pas le cas actuellement. Cela va faciliter l'élaboration des bases de données.

De plus, de nouveaux paramètres seront analysés à l'intérieur des cabines, à savoir les métaux lourds et les chlorophylles, ce qui permettra une autonomie d'analyse, alors qu'auparavant les analyses étaient effectuées dans d'autres laboratoires. Cette autonomie dans les analyses permet l'accélération de la prise de décision et l'intervention rapide en cas de pollution. Les trois laboratoires mobiles de l'ANPE seront affectés à l'ensemble du territoire tunisien, au Nord, au Centre et au Sud du pays.

Par ailleurs, nous comptons faire accréditer les laboratoires du réseau pour donner plus de crédibilité aux résultats que nous produisons, ce sera peut être la dernière action à mener d'ici la fin du projet. Nous aurons donc trois laboratoires et notre objectif est de constituer un réseau constitué de laboratoires fixes et mobiles afin de mieux couvrir le milieu hydrique.

Deux laboratoires mobiles supplémentaires pour l'ANPE

L'ANPE disposait déjà d'un laboratoire mobile opérationnel, mais cela s'est avéré insuffisant pour couvrir l'ensemble du territoire tunisien. L'ANPE effectue avec le laboratoire existant des campagnes d'analyses qui sont essentiellement axées sur le Nord du pays et la région du Cap Bon. Avec les deux nouveaux laboratoires mobiles, l'ANPE compte assurer la couverture d'un plus grand nombre de milieux récepteurs sensibles à la pollution hydrique et ceci au centre et au sud de la Tunisie, deux zones où les industriels et les promoteurs se sont installés en masse ces dernières années. Ainsi le choix du matériel (véhicules tout terrain) a été dicté par la réalité du terrain (zone montagneuse, oueds, dunes de sables, pistes accidentées, etc..). Les équipements (analyseurs) des nouveaux laboratoires mobiles sont connectés directement à un ordinateur, facilitant l'élaboration des bases de données. De plus, de nouveaux paramètres sont directement analysés à l'intérieur des cabines, à savoir les métaux lourds et les chlorophylles, alors qu'auparavant les analyses étaient effectuées dans d'autres laboratoires. Le nouvel équipement apporte ainsi une autonomie dans les analyses et permet l'accélération de la prise de décision et l'intervention rapide en cas de pollution. Les trois laboratoires mobiles de l'ANPE seront affectés à l'ensemble du territoire tunisien, au Nord, au Centre et au Sud du pays.